

RENCONTRE N°3

Services et Grand public

Compte-rendu



Saint Jean de Monte

Projet « Pôle enfance jeunesse »
ELABORATION DU PROJET EDUCATIF
Le mercredi 25 Septembre 2024

Propos introductifs

Propos introductifs

Lieu incontournable de la vie quotidienne des familles, le pôle enfance jeunesse va être réaménagé pour mieux répondre aux besoins. En accord avec les principes de sa feuille de route #SJDM2030, la Ville souhaite associer largement la population et les usagers dans la redéfinition de ces espaces.

Ainsi, plusieurs temps de dialogue participatif ont été mis en place : un forum grand public a eu lieu le 6 décembre, réunissant 50 participants, un atelier de co-construction des scénarios a eu lieu le 10 juin avec 32 participants.

Un maximum de remarques ont été prises en considération pour présenter un scénario final.

Ce scénario d'aménagement vient au service du projet éducatif. Élaborer un projet éducatif, c'est définir ce que nous voulons pour les jeunes sur la commune.

L'intérêt de l'enfant demeure la ligne directrice.

Ce nouveau projet éducatif vient s'adapter aux enjeux sociétaux, numériques et environnementaux.

Il a été co-construit avec les familles, les enfants, les agents du service enfance-jeunesse, la CAF, l'éducation nationale, avant d'être adopté en Conseil Municipal le 23 mai 2024.

Le projet éducatif se structure ainsi autour de 3 axes

- AXE 1 : Se construire et s'épanouir
- AXE 2 : Devenir citoyen
- Axe 3 : Accompagner les familles

Accompagner les familles passe aussi par le déploiement d'un nouveau portail famille qui permet :

- d'effectuer des réservations en ligne pour les structures du pôle enfance jeunesse,
- payer en ligne

Ce nouvel outil numérique s'accompagne de la mise en œuvre de la facturation simplifiée pour les familles.

Les bâtiments doivent venir au service de ce nouveau projet éducatif avec :

- Une volonté politique de toujours mieux accompagner les familles, les enfants et les jeunes
- Un atout : un site unique dédié à l'accueil des enfants et des jeunes
- 4 équipements à conforter
- Des abords à retravailler
- Des conditions de travail à améliorer pour les professionnels

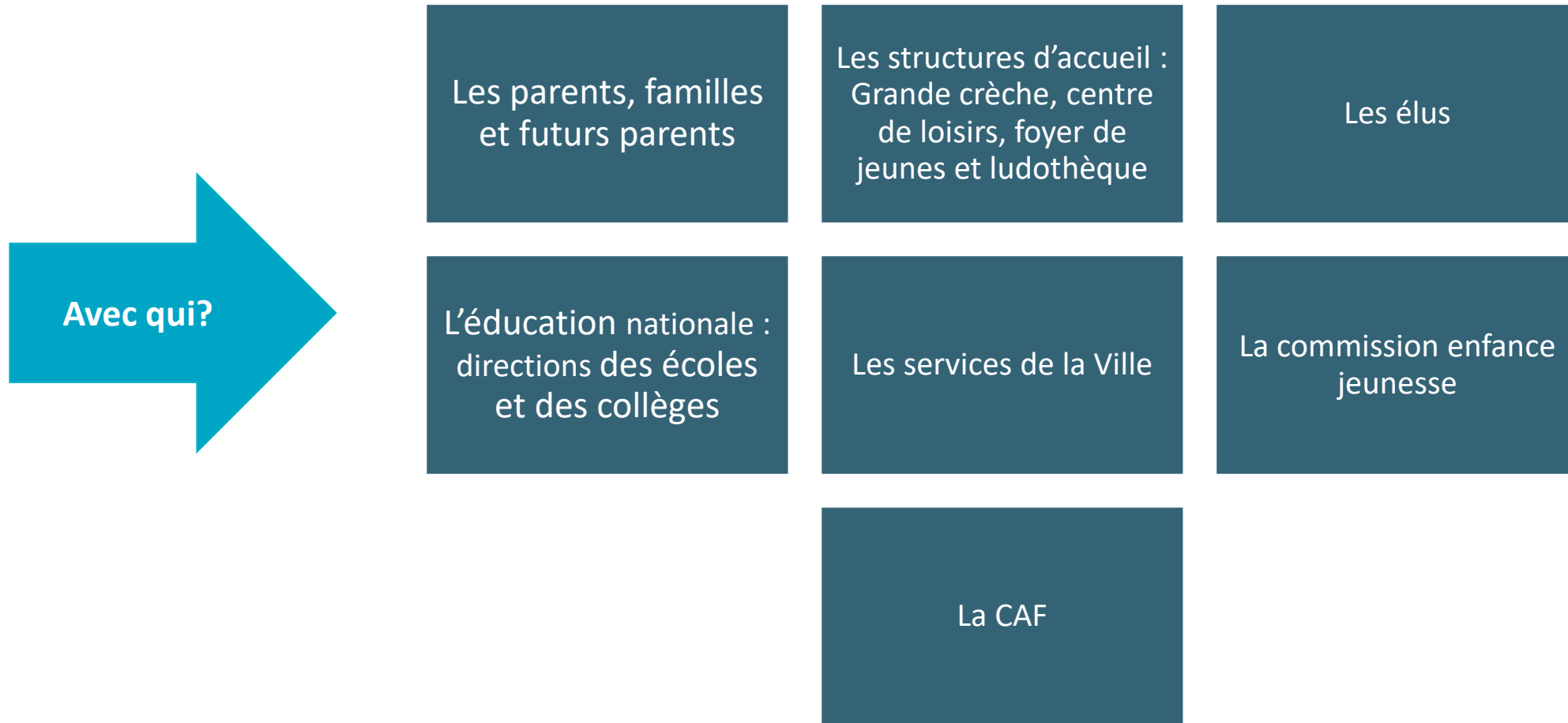
11 personnes ont participé à la réunion publique du 25 septembre 2024.

Présentation de la démarche

- | Mme Le Maire : Véronique LAUNAY

Elaboration du projet éducatif : donner du sens au projet

Elaborer un projet éducatif = définir ce que nous voulons pour les jeunes enfants, enfants et jeunes sur notre commune et poursuivre la dynamique entamée



Elaboration du projet éducatif : donner du sens au projet

3 grandes orientations pour le projet éducatif 2024-2030 :

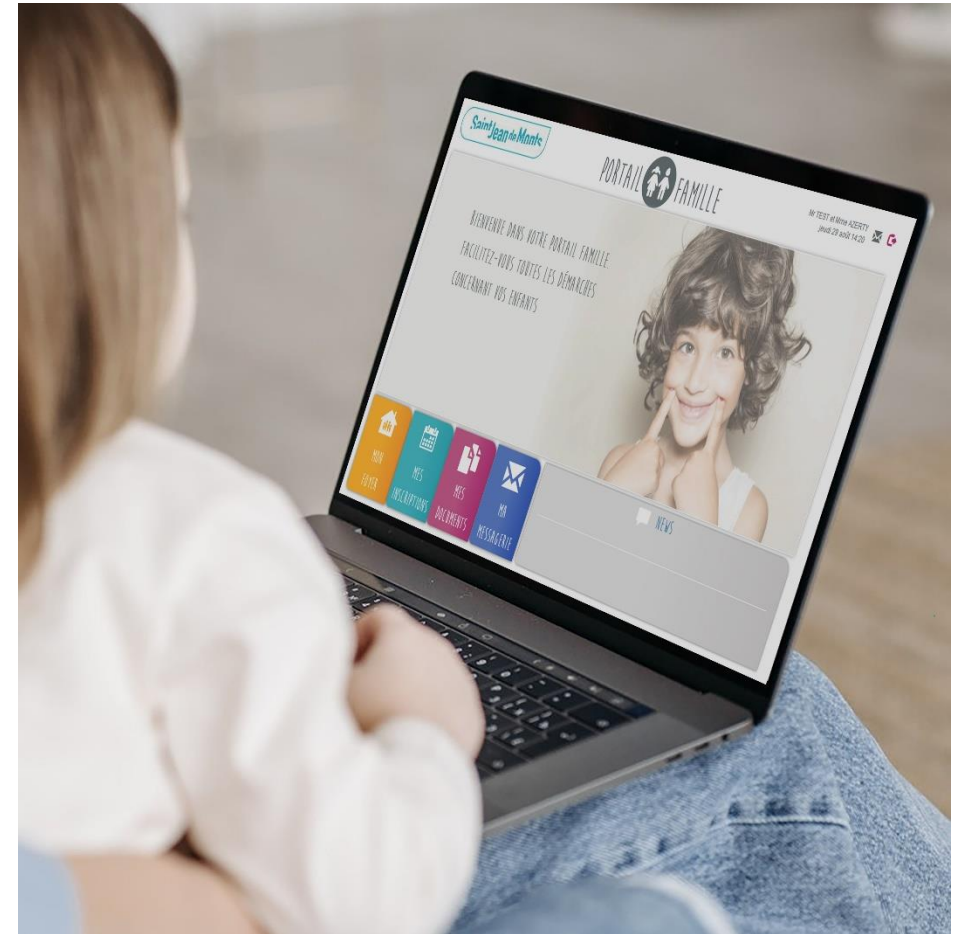
- AXE 1 : Se construire et s'épanouir
- AXE 2 : Devenir citoyen
- Axe 3 : Accompagner les familles



Un nouveau portail famille depuis le 1^{er} septembre

Faciliter vos démarches au quotidien

- Réservations
- Paiement en ligne
- Facturation unique



Pourquoi engager le réaménagement du pôle enfance jeunesse?

Une volonté politique de toujours mieux accompagner les familles, les enfants et les jeunes

Un atout : un site unique dédié à l'accueil des enfants et des jeunes

4 équipements à conforter

Des abords à retravailler

Des conditions de travail à améliorer pour les professionnels de l'enfance-jeunesse

Une articulation à conforter entre les acteurs de l'éducation



Présentation du fil rouge de la réunion

Les objectifs

- Repartager le périmètre du projet : 3 structures : la Grande crèche, le centre de loisirs et le Foyer des jeunes
- Comprendre et valider un scénario consolidé de réaménagement



Le déroulé de la soirée

- 1 **Retour sur la démarche de concertation**
- 2 **Présentation du scénario d'aménagement consolidé et du calendrier**
| Temps de questions/ réponses
- 3 **Pot de l'amitié**

L'équipe de programmation



Apritec Programmation

Programmistes basés à Saint-Nazaire (44)

➔ **Présence de Emma AUNAY, programmist**



Arro Ingénierie

BET Ingénierie TCE / Economie de la Construction
basé à Nantes (44)

1. Synthèse des temps de concertation

Redessinons le pôle enfance jeunesse

Auteur: COMMUNaccord
Source: IGN

Périmètre du projet de réaménagement du pôle

Foyer des jeunes

Grande Crèche

Centre de Loisirs :
Bord à Bord

Abords et espaces publics

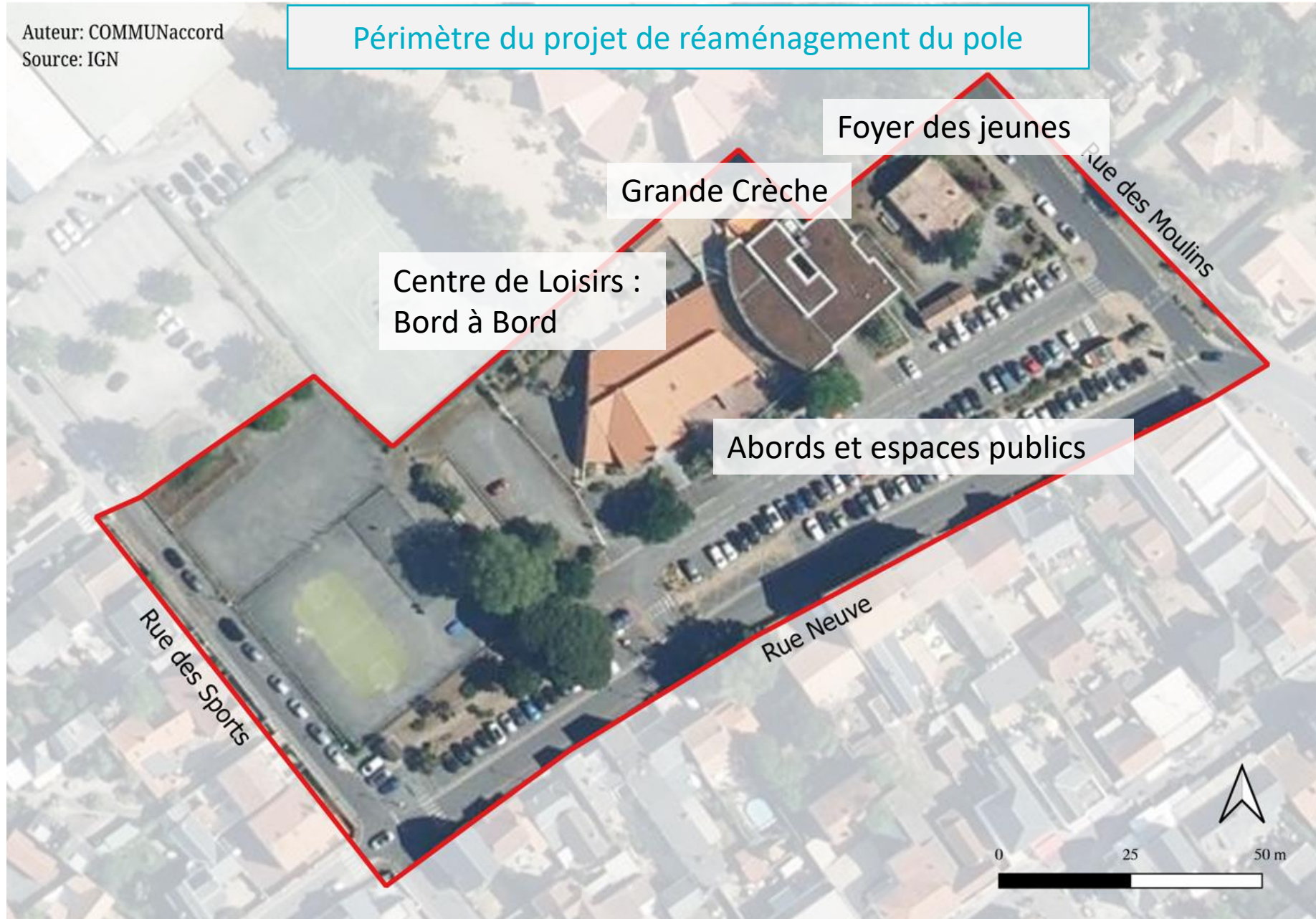
Rue des Sports

Rue Neuve

Rue des Moulins



0 25 50 m



Le calendrier de la démarche de concertation : du projet éducatif aux réaménagement des espaces

28 participants et professionnels de l'enfance jeunesse

En journée avec les services, la médiathèque, l'action sociale, l'urbanisme, les services techniques

Juin 2023

Atelier n°1

avec les services
Premières réflexions sur le projet éducatif

15 participants

services des 3 structures enfance jeunesse

Septembre 2023

Atelier n°2

avec les services
Préciser le projet éducatif local

Décembre 2023

Entretiens avec les acteurs et entretiens avec les services concernées

Les acteurs du projet :

CAF
Etablissements scolaires
Services municipaux
Communauté de communes



Mercredi 6 décembre 2023
Atelier découverte n°1 auprès du « grand public »

Avec une communication ciblant les familles des différentes structures

50 familles/riverains sensibilisés

Grande Crèche :
18 parents/riverains

Bord à Bord :
21 parents

Foyer des Jeunes :
10 parents

23 participants

avec les 3 structures enfance jeunesse

Décembre 2023

Atelier n°3

avec les services
Approfondir le projet éducatif local



Mardi 11 juin 24

Atelier découverte n°2 auprès du « grand public »

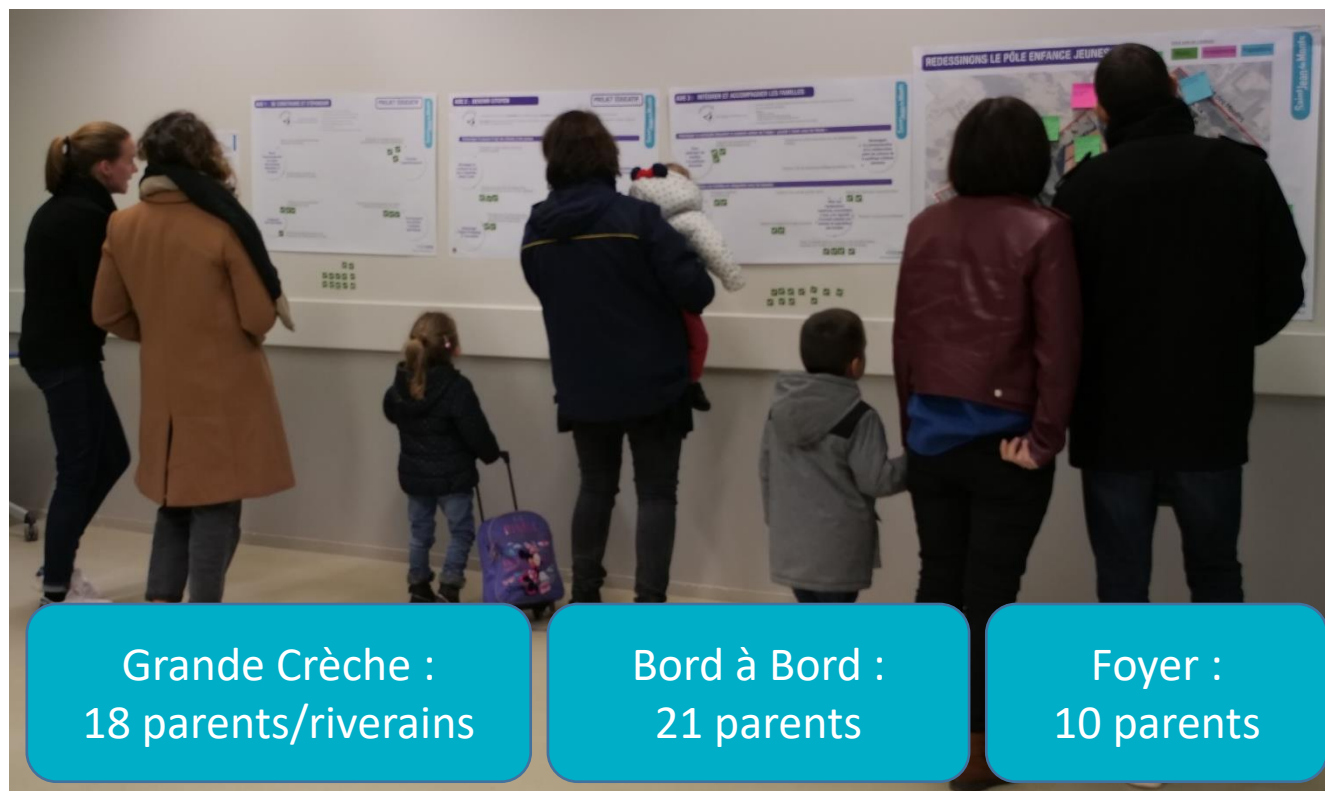
1. Restitution de la démarche
2. Présentation du projet éducatif
3. Présentation des 3 scénarios
4. Co-construction des scénarios

Services / riverains / familles

32 participants

avec les 3 structures enfance jeunesse

LA JOURNEE GRAND PUBLIC EN IMAGES



Grande Crèche :
18 parents/riverains

Bord à Bord :
21 parents

Foyer :
10 parents



REDESSINONS LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Les abords

Manque d'aires de jeux (ex. la belle réalisation de l'aire de foot Notre Dame du Mont)

Beaux arbres à conserver

Terrain de sport et école

On ne profite pas assez des espaces : enrichir le parc actuel (+ de tables pour goûter, rencontres de parents, jeux, bancs)

Avoir une vision plus longue que le périmètre, en intégrant les

Repenser les cheminements piétons/poussettes/PMR

Passage difficile à pied à l'entrée du parking, avec les anciens wc et le coin poubelle (bris de verre...)

La ludothèque

Bonne localisation pour la ludothèque

Mauvaise visibilité

Le mot «ludothèque» pas très parlant

Pas accessible à tous

Enrichir l'offre (plus de jouets...)

Mieux communiquer sur ce qui est proposé

Regrouper la ludothèque avec la médiathèque, libère ainsi de l'espace sur le pôle

Vos avis :

// La suggestion en **gras** a recueilli entre 2 et 5 avis similaires

// La suggestion en **gras souligné** a recueilli + de 5 avis similaires

De manière plus générale sur le périmètre :

Atouts

Inconvénients

Propositions

Le regroupement des 3 structures et la proximité de l'école publique

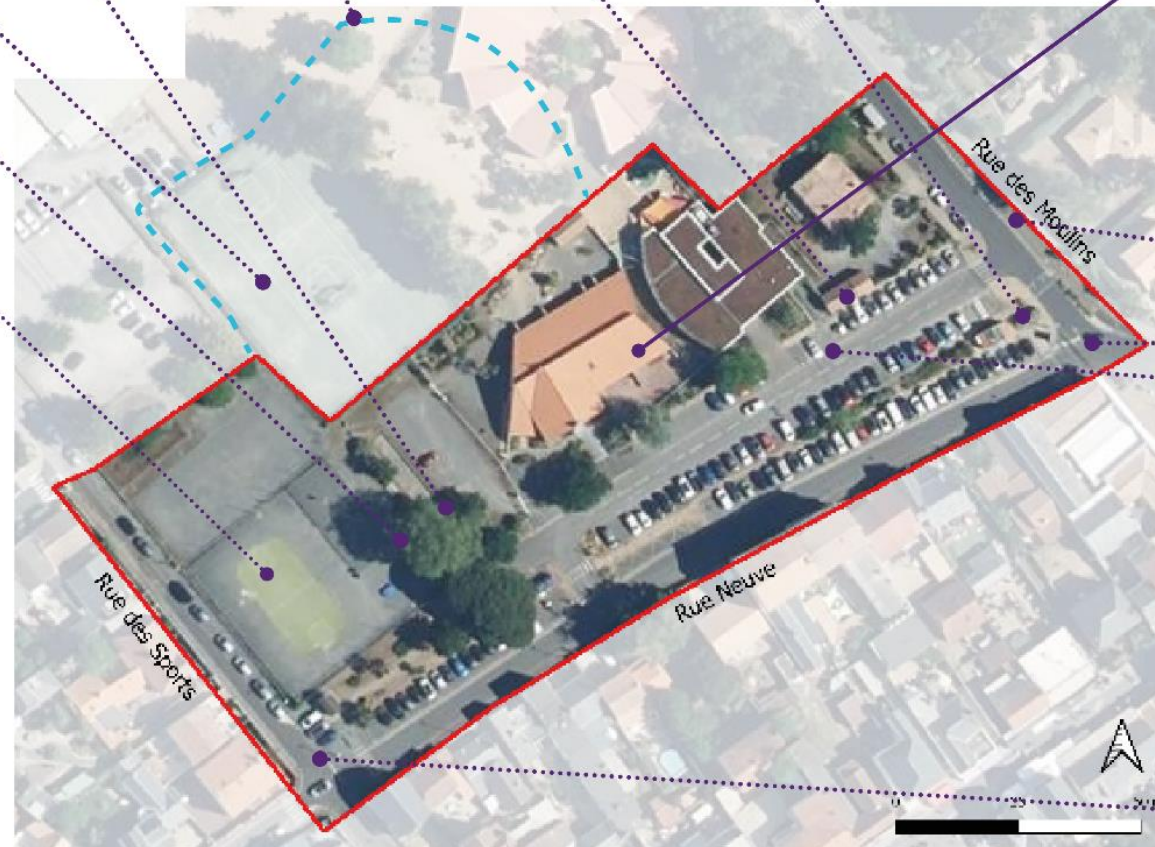
Utilisation (extension) en période estivale de l'école

Le cadre de vie : mer et forêt

Manque de parc pour enfants où les emmener (encore plus en hiver, et le week-end)

Globalement mettre de la végétation dans le périmètre

Davantage d'îlots de fraîcheur (plus de végétation)



La circulation/ le stationnement

Stationnement rue des Moulins est un atout en période estivale

Vitesse aux abords du pôle

Arrêts minutes

Cohabitation difficile l'été
Proximité rue piétonne le soir (18h30)

Manque de stationnement :

. aux beaux jours

. jour férié

. obligation de «jouer sur les heures les plus propices» pour déposer et récupérer le soir

Réserver des places de stationnements pour les usagers du pôle (salariés, parents) avec des barrières/codes

Conserver ce sens unique et stationnement (rue des Sports)

Source : IGN - Réalisation : COMMUN accord

REDESSINONS LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Bord à Bord

Bâtiment adapté :
ludothèque et différentes salles identifiées (1 salle par groupe par tranche d'âges)

Question sur la praticité du bâtiment

Bâtiment ancien

Espaces extérieurs suffisants ?

Mettre en place un digicode d'accès comme à la Grande Crèche pour la sécurité des enfants

Grande Crèche

Bâtiment pratique

Construction moderne

Accueil et organisation du dépôt des enfants facile

Possibilité d'avoir une place très facilement il y a quelques années

Activités diverses proposées

Saturation et attente d'une place depuis plusieurs mois

Manque d'espaces pour le nombre d'enfants

Agrandir la crèche ou la reconstruire

Foyer des Jeunes

Activités variées

Equipe pédagogique au top
Sorties régulières

Organisation et préparation des séjours été par les jeunes
« Bonne presse » du foyer

Ambiance conviviale

Situation au top car centrale dans Saint-Jean-de-Monts

Parking

Vétusté des locaux

Taille non adaptée au nombre de jeunes accueillis

Manque de stationnement «minute» (surtout en période estivale)

Circulation difficile à certaines heures

Manque de structures extérieures (terrain, multisports...)

Manque de connaissance du foyer par les enfants en âge de le fréquenter

Pas forcément besoin d'un «très» grand bâtiment

Privilégier les espaces, notamment les extérieurs pour les jeunes (terrain multisports)

Utiliser les terrains «vides» à proximité

A repenser car pas adapté

Faire un foyer neuf

Rajouter du mobilier et agrandir pour pouvoir accroître la capacité d'accueil

Sensibiliser au BAFA et le subventionner

Plus d'animateurs au foyer

Plus de place pour les activités

Plus d'activités, projets, réalisés par les jeunes

Piste cyclable jusqu'au centre-ville

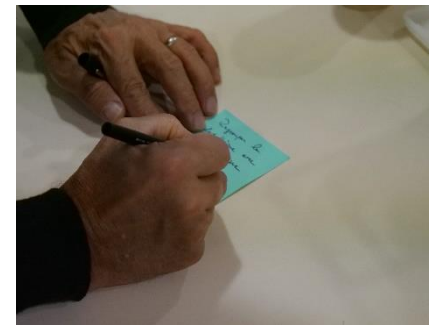
Un parking que pour le foyer



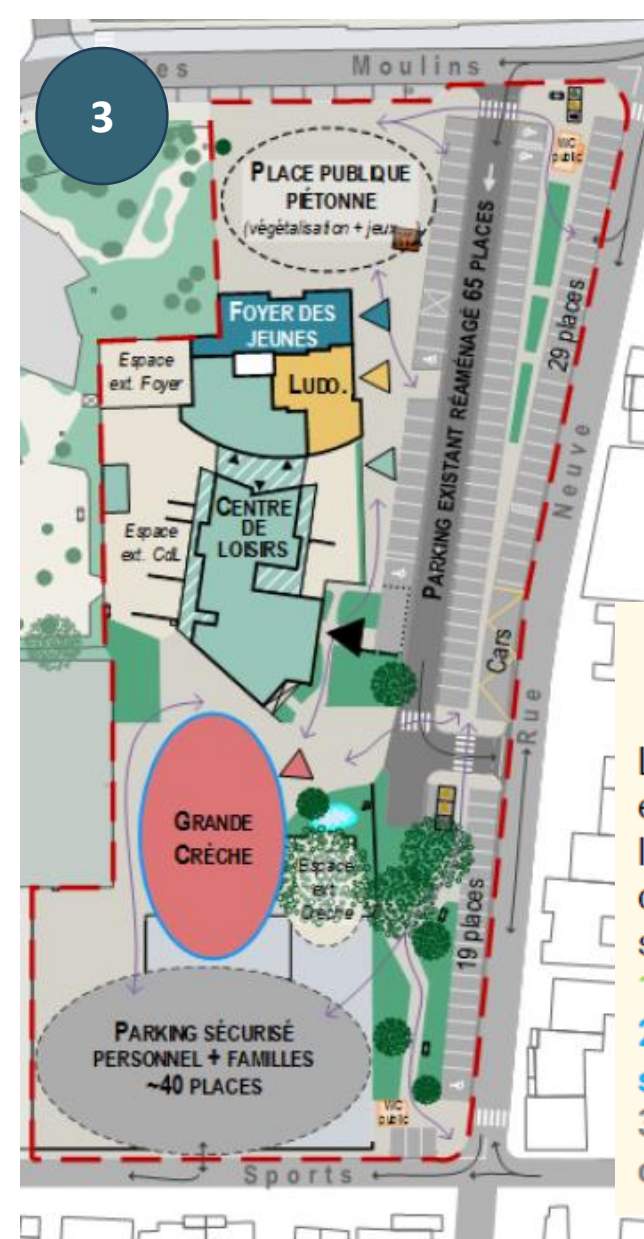
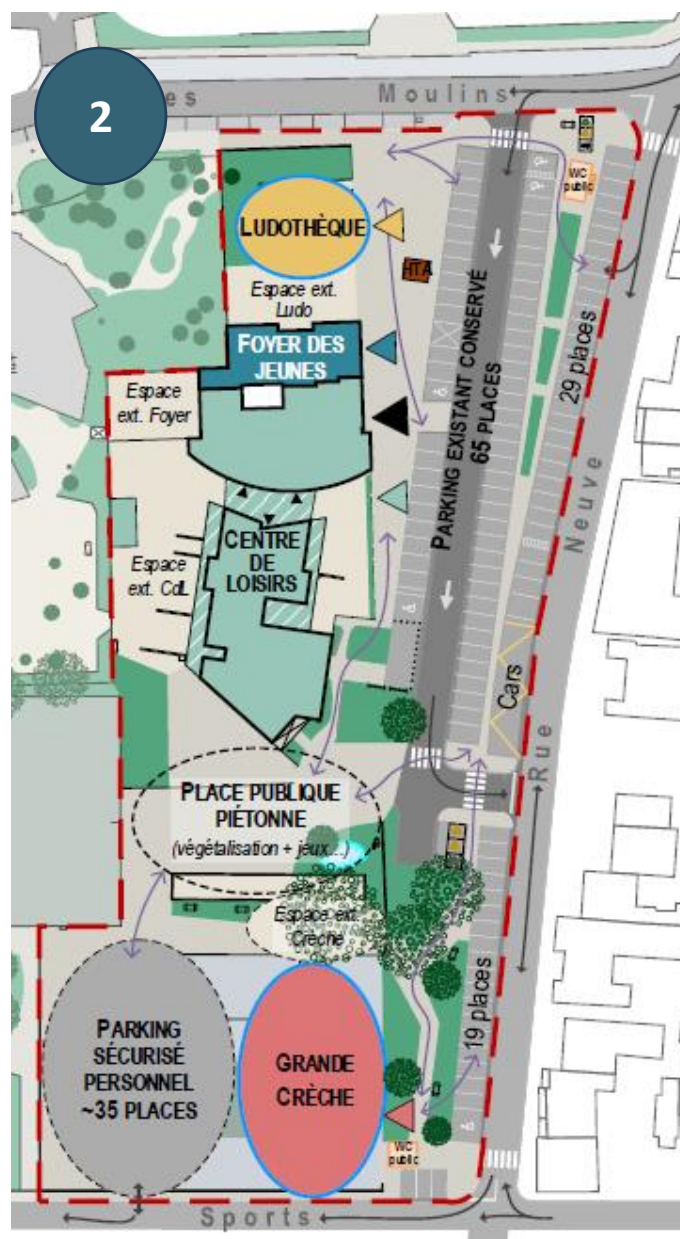
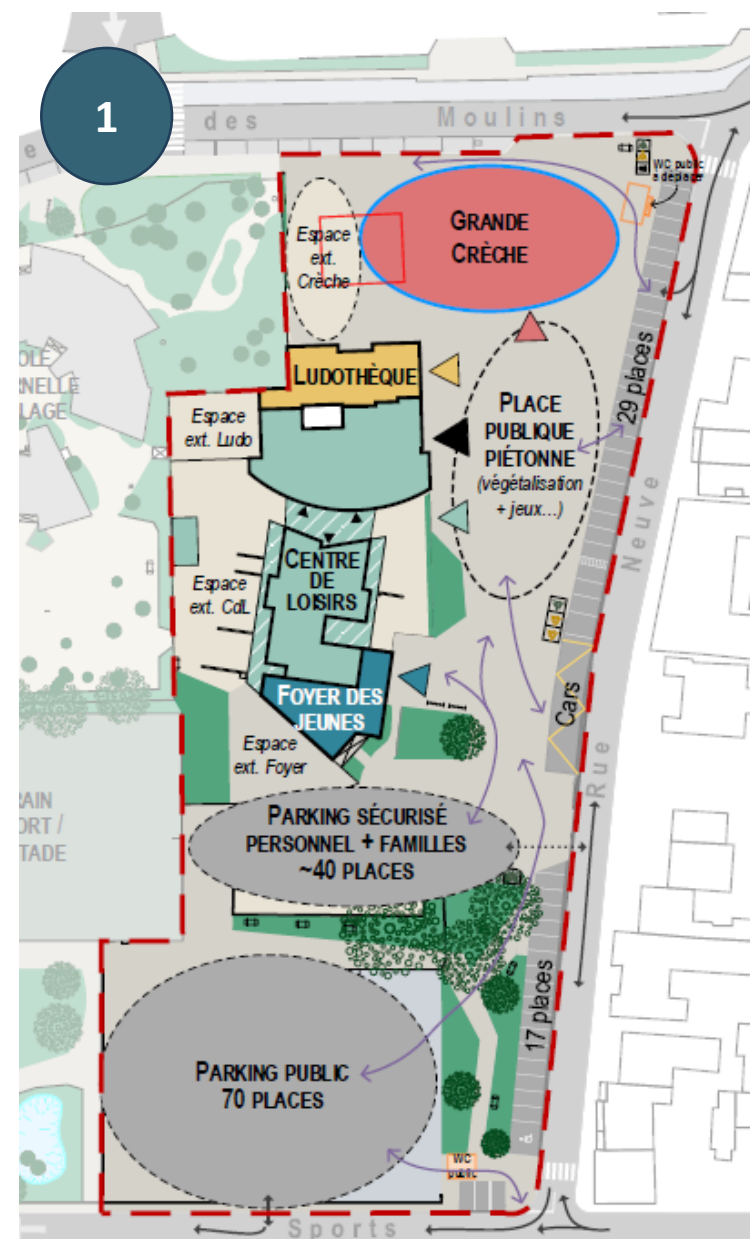
Vos avis :

// La suggestion en **gras** a recueilli entre 2 et 5 avis similaires

// La suggestion en **gras souligné** a recueilli + de 5 avis similaires



ATELIER N°2 : CO-CONSTRUCTION DU SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT



Les participants ont été invités à réagir sur les 3 thèmes suivants, dans chaque scénario :

1. Les espaces publics
2. Les différentes structures
3. L'aspect financier ou autres sujets

ATELIER N°2 : SYNTHESE DE L'ATELIER 2

Chaque scénario présente du positif et du négatif

La présence de la place publique sur tous les scénarios est appréciée mais pose question

Difficultés pour se projeter et comprendre les plans notamment sur la circulation

Le scénario 2 répond au plus près des attentes

Scénario 2 : Une vraie identité pour une ludothèque visible

Scénario 2 : Un centre de Loisirs plus grand avec un parking personnel

Un parking personnel trop petit sur l'été et besoin de le sécuriser

Nécessité de sécuriser l'espace public

Question du respect de la place du dépôt minute

Ne pas diminuer la surface de l'accueil de Loisirs

Une proposition de scénario 4

Un riverain exprime son étonnement quant à la méthode de concertation employée et notamment sur l'efficacité de la communication sur les temps d'implication citoyenne.

Plusieurs riverains et différents collectifs/associations ne partagent pas tous le même avis mais tous s'accordent sur la nécessité de prendre connaissance du projet pour ensuite poser des questions, réagir et formuler des propositions.



2. Présentation du scénario d'aménagement consolidé

SCENARIO CONSOLIDÉ

LÉGENDE :

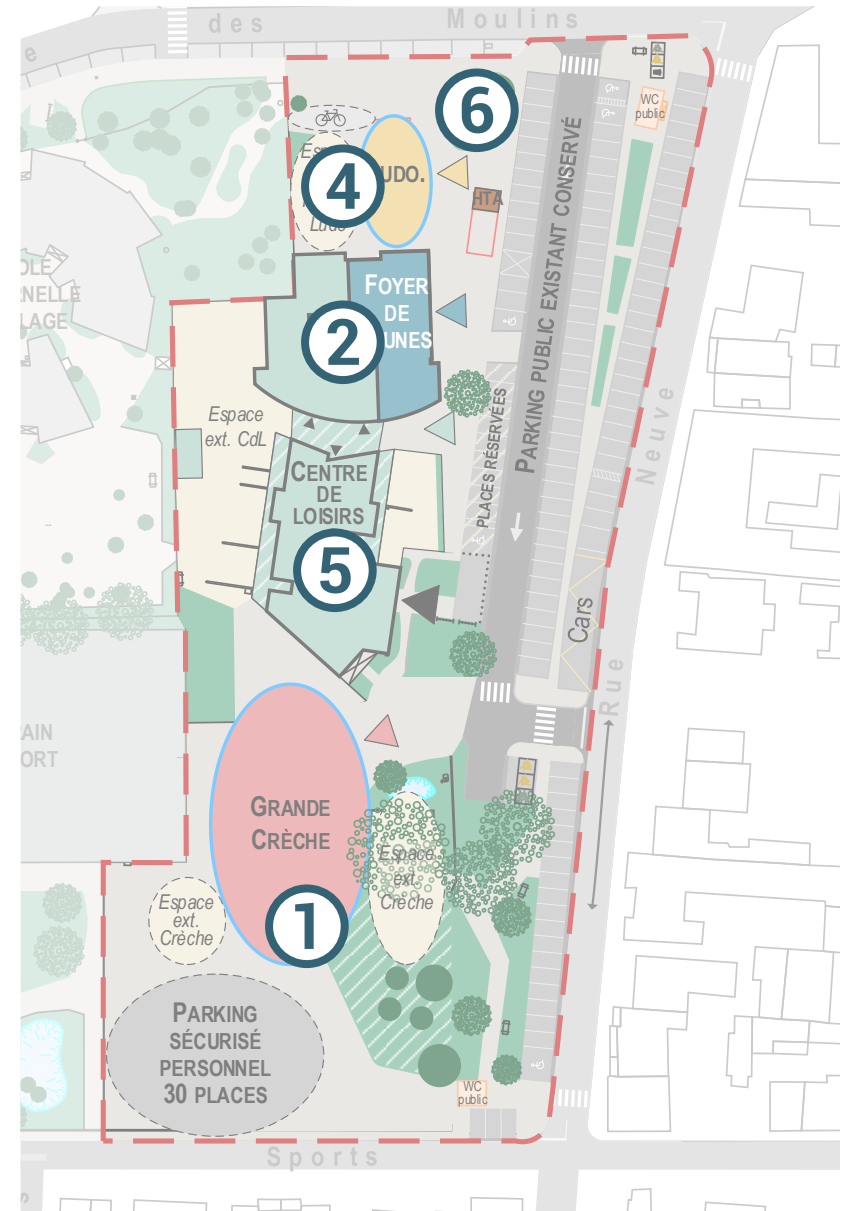
- Espace public / Trottoirs
- Voirie / Stationnements
- Cours de récréation
- Espaces verts
- Arbres existants
- Préaux
- Bâtiment neuf
- Bâtiment existant restructuré
- Accueil Pôle Enfance-Jeunesse
- Accès des structures
- Arbres à créer
- Espaces verts à créer
- Grande crèche Frimousse
- Ludothèque
- Centre de Loisirs Bord à Bord
- Foyer de jeunes



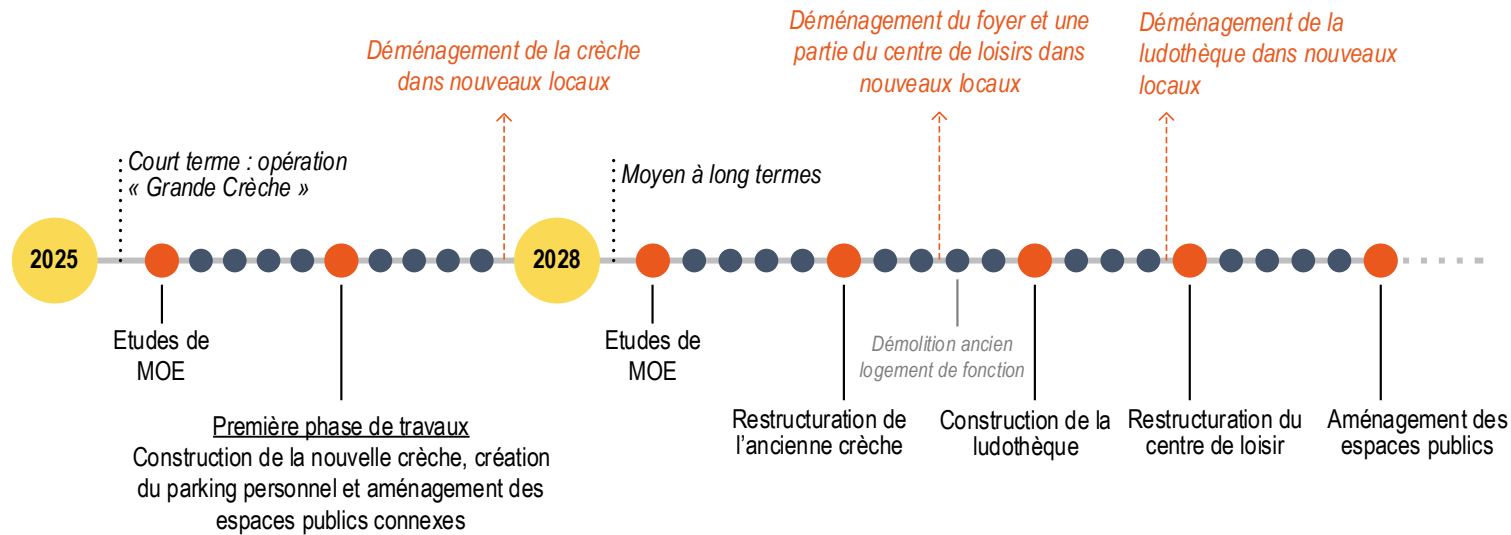
DESCRIPTION DETAILLÉE DU SCÉNARIO CONSOLIDÉ

- ▶ **Démolition de l'ancien logement** de fonction abritant le foyer de jeunes inadapté aux structures du pôle enfance-jeunesse ;
- ▶ **Construction neuve d'une grande crèche** permettant d'accueillir jusqu'à 55 places, au Sud du site à proximité du centre de loisirs afin de conserver un regroupement des bâtiments ;
- ▶ **Réutilisation de l'ancienne crèche** via une restructuration fonctionnelle des locaux permettant d'accueillir le foyer de jeunes et une extension du centre de loisirs (offrant une surface totale supérieure aux surfaces théoriques) ;
- ▶ **Restructuration du centre de loisirs** et construction d'un auvent de liaison entre les deux bâtiments (centre de loisirs et ancienne crèche) créant ainsi un nouveau point d'entrée pour les familles ;
- ▶ **Construction neuve de la ludothèque** au Nord du site dans la continuité bâtie de l'ancienne crèche permettant une grande visibilité de l'équipement (flux écoles – parking) ;
- ▶ **Elargissement des espaces publics piétons** afin de sécuriser les cheminements entre les zones de stationnements et les accès aux structures et proposer des espaces publics plus qualitatifs (structure de jeux, bancs...) ;
- ▶ **Conservation des places de stationnement** accessibles depuis la rue Neuve et de part et d'autre de la place des Droits de l'Enfant. Une partie des places sera identifiée par un marquage au sol afin de les réserver aux usagers du pôle enfance-jeunesse en période estivale ;
- ▶ **Création d'un parking sécurisé** (30 places) au Sud du site pour le personnel du pôle enfance-jeunesse ;
- ▶ **Maintien des espaces verts et des arbres existants** et création de nouveaux espaces naturels participant à la **renaturation du site**.
- ▶ **Forte ambition environnementale et énergétique** en limitant la démolition des bâtiments existants par le biais de leur réutilisation et leur rénovation énergétique et en construisant des bâtiments neufs performants et respectueux de l'environnement.

PHASAGE DES TRAVAUX



CALENDRIER PREVISIONNEL & BUDGET



► **A court terme, l'opération « grande crèche »** qui consiste en la construction du nouvel équipement (la restructuration en site occupé d'un bâtiment de petite enfance étant trop contraignante) et de ses abords permettant de libérer le bâtiment actuel et ainsi de la surface pour les autres structures ;

► **A moyen ou long terme, la restructuration et extension du reste du pôle enfance-jeunesse** via un jeu de transferts permettant de restructurer les bâtiments existants tout en maintenant sur site l'activité des structures.

	ESTIMATION COÛTS TRAVAUX HT		
	Surface (m²)	Ratio (€)	Coût (€)
<u>Démolition</u>	133,2	125	17 000,00 €
<u>Construction neuve</u>	985,1	2 250	2 216 000,00 €
<u>Restructuration</u>			872 000,00 €
Ancienne crèche	549,4	600	330 000,00 €
Centre de loisirs	471,0	1 150	542 000,00 €
Maison des jeunes			- €
<u>Espaces extérieurs</u>			705 500,00 €
Parking	2 350,0	140	329 000,00 €
Espaces publics	2 000,0	150	300 000,00 €
Espaces verts	1 020,0	75	76 500,00 €
<u>Interventions ponctuelles</u>			27 810,00 €
Révision étanchéité crèche	618,0	45	27 810,00 €
TOTAL COÛT TRAVAUX HT			3 838 310,00 €

Soit un coût opération d'environ
6 500 000 € TTC

Est-ce qu'il a été envisagé de ressortir le foyer de jeunes du pôle enfance jeunesse et de l'installer dans un autre secteur de la ville ?

Le regroupement des équipements du pôle enfance jeunesse est primordial et permet des échanges entre les différentes structures. La proximité des structures offre une visibilité et une cohérence pour les familles et les agents.

La localisation de la ludothèque au nord du site pose question car les usagers principaux sont les familles de la crèche.

La position de la ludothèque est stratégique afin de profiter des flux piétons entre les écoles et les structures que fréquentent les familles. Son usage n'est toutefois pas réservé aux familles : sa position en extrémité du site et sa grande visibilité depuis la rue des Moulins participent à l'ouverture de la ludothèque sur la ville et à tous les habitants (familles, adultes...). La ludothèque s'adresse à tous les âges en développant son offre et propose une très grande variété de jeux qui ne sont pas du tout destinés qu'aux plus petits.



L'arrêt minute pour la crèche est indispensable. En effet, un arrêt minute pour la crèche sera aménagé pour offrir des places au plus proche de la nouvelle entrée du bâtiment.

En plus des arbres existants, des arbustes d'une dizaine d'année sont présents. Pensez-vous les conserver ? L'objectif du programme est de conserver la totalité de la végétation présente sur le site et de la valoriser en augmentant la surface allouée aux espaces naturels. L'équipe de maîtrise d'oeuvre (architecte) devra prendre en compte cette contrainte pour l'implantation du nouveau bâtiment. Des petits travaux d'élagage et/ou d'entretien seront néanmoins a priori nécessaires.

Le grillage le long de la rue des sports est vieillissant, son remplacement est-il prévu dans les travaux ? Le grillage présent dans le périmètre de l'opération sera très certainement supprimé afin d'aménager un nouvel espace public et le stationnement personnel. Sur le reste de la rue des sports, il n'est pas prévu d'intervention dans le cadre de cette opération. Cela pourra toutefois être réfléchi en cohérence.

Il serait pertinent de conserver des tables de pique-nique sur l'espace public au sud. Cet espace est aujourd'hui utilisé par certaines familles pour le goûter ou par des vacanciers.

Cette demande sera prise en compte et intégrée à la description de l'espace public dans le programme du projet de grande crèche.

La création du parking personnel au Sud va-t-elle supprimer des places de stationnement le long de la rue des sports ?

L'accès au stationnement va générer la suppression de quelques places (2 voire 3).